

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Informations réglementées



Lievegem, le 27 mai 2021 - 17:45

Ter Beke Assemblée Générale

L'Assemblée générale de Ter Beke a eu lieu le 27 mai 2021. Vu la pandémie Covid 19, les actionnaires ont été demandé de voter le plus possible à distance et/ou par procuration. L'Assemblée Générale a été transmise par le biais d'un webcast.

L'assemblée générale a renouvelé la nomination de monsieur Dominique Eeman (Deemanco SRL) comme administrateur indépendant pour un mandat de 4 ans.

L'assemblée a nommé KPMG Réviseurs d'entreprise SRL, représenté par monsieur Filip De Bock, comme nouveau commissaire-réviseur, pour une durée de trois ans.

Finalement, l'Assemblée Générale a approuvé la distribution du dividende 2020 d'un montant brut de 4,00 EUR (2,80 EUR net, après déduction de 30% de précompte mobilier). Comme annoncé précédemment, le conseil d'administration proposera le dividende sous forme de dividende optionnel. Les modalités de cette opération seront publiées prochainement.

Entretemps, le procès-verbal de la réunion a été publié sur le site web de Ter Beke.

Le conseil d'administration poursuit la procédure de recrutement du nouveau CEO. Le conseil maintient ses prévisions pour 2021.

Contacts

Si vous avez des questions sur le présent communiqué de presse ou pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Francis Kint*
CEO
Tél. +32 9 370 13 17
francis.kint@terbeke.com

Yves Regniers°
CFO
Tél. +32 9 370 13 17
yves.regniers@terbeke.com

* Représentant permanent de SRL Argalix

° Représentant permanent de SRL Esroh

Vous pouvez également consulter ce communiqué de presse et nous adresser vos questions via le module Investor Relations de notre site web (www.terbeke.com).

Pour plus d'information sur Ter Beke, rendez-vous sur www.terbeke.com.

Calendrier financier

Résultats premier semestre 2021 :

le 27 août 2021 avant l'ouverture de la bourse